

Association Vélo

5, avenue Collignon

31200 Toulouse

Tel : 05 34 30 94 18

Courriel : toulouse@fubicy.org



Pour le développement du cyclisme urbain

Proposition de réponse de la liste Europe Ecologie aux questions de l'Association Vélo aux candidats aux élections régionales de mars 2010

Quelle politique cyclable conduirez-vous si vous êtes élu au Conseil Régional Midi-Pyrénées ?

Voici une liste de thèmes d'actions sur lesquels nous souhaiterions connaître votre position et vos engagements de la manière la plus détaillée possible (financements, calendrier d'action) :

1- Intermodalité train + Vélo

1.1- Maintenir l'offre de transport des vélos dans tous les TER, en l'augmentant les fins de semaine et sur les destinations touristiques :

OUI : offre maintenue en semaine, et affectation prioritaire des trains les mieux équipées en accroches vélos aux trajets les plus sollicités en la matière le week-end.

1.2 - Développer l'offre TER & vélo en multipliant dans les gares les points d'accrochage vélo, les parcs vélo sécurisés, les consignes automatisées. En particulier, ouvrir rapidement un parking à vélo sécurisé d'importante capacité à Toulouse-Matabiau :

OUI : accélération du projet Matabiau (parking de plus de 700 vélos au rez-de-chaussée du ParcoTrain – et plus tard aux étages ! -), de l'« expérimentation » sur les gares de la ligne de Mazamet, et généralisation dans les 4 ans à l'ensemble des gares et points d'arrêt de la région.

1.3 - Soutenir l'implantation et contribuer au fonctionnement de station vélos (location de vélos) dans les gares TER :

OUI : la Région impulsera, en partenariat avec les collectivités locales et les grandes entreprises publiques, des « maisons des services publics » dans les gares (ou à proximité immédiate) où seront proposés tous les services possibles d'aide à la mobilité (dont les services vélos).

1.4 – Accélérer l'expérimentation actuellement en cours sur la ligne Toulouse-Mazamet et adopter un plan régional ambitieux de services vélo en gare :

OUI : cf. ci-dessus

1.5- Développer les pistes ou bandes cyclables de rabattement vers les gares (par des co-financements) :

OUI : au travers de la participation de la Région à l'élaboration et à la mise en oeuvre des schémas directeurs dans les intercommunalités (par exemple par un financement à 30% aux études et aux travaux menés jusqu'à 500 mètres des gares)



Pour le développement du cyclisme urbain

2- Promotion du vélo comme mode d'accès aux lycées

2.0 – Accorder annuellement à chaque lycéen (et chaque apprenti) un chèque (de 100 €) à valoir sur l'achat d'un vélo pour, notamment, aller au lycée ou à la gare la plus proche

2.1 – Développer des parcs de stationnement vélos, clôturés, couverts, gratuits, sécurisés et ouverts à tous les intercourts à l'intérieur de tous les lycées de la région :

OUI : dans toute la mesure des possibilités foncières, et en privilégiant les points d'appuis où les vélos sont accrochés sous la responsabilité de leurs propriétaires

2.2 - Initier/faciliter des opérations de promotion de l'usage du vélo dans les lycées. Déployer à chaque rentrée scolaire dans tous les lycées une campagne de communication pour l'usage du vélo :

OUI : au travers d'un(e) chargé(e) de mission vélo à la Région, travaillant en collaboration étroite avec le service communication et les établissements d'enseignement

2.3- Développer les pistes ou bandes cyclables de rabattement vers les lycées (par des co-financements) :

OUI : même logique que pour les gares : schémas directeurs, et cofinancement à 30% jusqu'à 500 mètres des établissements

2.4- Nommer un correspondant vélo dans tous les lycées :

OUI : un personnel Région existant, travaillant sur ce sujet en liaison étroite avec le chargé de mission vélo à la Région

3- Promouvoir le développement des Véloroutes et Voies Vertes par l'adoption d'une politique et de financements

3.1- Elaborer un Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes pour accélérer leur développement. Ce dernier doit s'inscrire dans le schéma national, prendre en compte les projets des départements, et déterminer l'ensemble des axes régionaux prioritaires :

OUI : rattrapage de Midi-Pyrénées en la matière (une des seules régions à ne pas disposer d'un tel schéma), en privilégiant la cohérence avec les régions et pays limitrophes, les continuités inter-départementales, le rôle de ces vélo-routes comme axes structurants du maillage cyclable des territoires (y compris urbains), la valorisation du patrimoine et le tourisme vert, ...

3.2 – Adopter une politique de soutien financier aux aménagements de Véloroutes et Voies Vertes qui s'inscrivent dans les axes régionaux prioritaires du Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes. Un taux de co-financement supérieur ou égal à 30% est demandé :

OUI : financement à 30% minimum des études et de la réalisation, en liaison avec l'Europe, les départements, les intercommunalités (et avec le concours technique des associations impliquées)



Pour le développement du cyclisme urbain

3.3- Adopter une politique particulière pour développer la Véloroute des Deux-Mers, par une action inter-régionale forte d'aménagement (signalétique commune) et de promotion (information) :

OUI : le financement pouvant ici largement dépasser les 30 %

4- Intégrer le vélo dans la politique régionale du tourisme

4.1- En adoptant une politique de développement des Véloroutes et Voies Vertes (point 3) :

OUI : cf. ci-dessus

4.2- En soutenant une politique de labellisation-vélo des prestataires touristiques régionaux :

OUI

4.3- Communiquer sur les VVV régionales et les prestations labellisées associés (site internet dédié, plaquette de présentation,...) :

OUI

4.4- En soutenant l'aménagement de parcs de stationnement pour vélo dans tous les sites touristiques de Midi-Pyrénées (par des co-financements) :

OUI

5- Adopter une politique de promotion-communication en faveur du vélo comme mode de déplacement

5.1- Participer aux campagnes de promotion des modes doux et du vélo menées dans les Départements et autres collectivités locales :

OUI, à intégrer aux schémas directeurs correspondants

5.2- Participer et contribuer à l'organisation d'une semaine annuelle du vélo dans les agglomérations de la région, et notamment soutenir l'opération « Allons-y à vélo » (AYAV) qui a lieu dans l'agglomération Toulousaine ainsi qu'à Tarbes, et favoriser son « essaimage » dans la région. Déployer AYAV dans tous les lycées de la région, notamment en lançant un grand concours régional récompensant le lycée ayant la plus forte utilisation du vélo durant la semaine et celui ayant l'initiative innovante la plus singulière autour de l'usage du vélo :

OUI, soutien aux initiatives associatives, voire impulsion de dynamiques régionales propres

5.3- Soutenir les actions de promotion du vélo et d'information sur la sécurité à vélo menées par les associations de cyclistes urbains (FUBicy) et de cyclistes de loisirs (FFCT) :

OUI, y compris par une implication dans les réseaux correspondants (villes et départements cyclables, fédérations ...)

5.5- Soutenir le développement et contribuer au fonctionnement de la Maison du Vélo de Toulouse :

OUI, au même titre que dans les autres gares, et sans doute en sus de la gestion du parking de grande capacité à Matabiau



Pour le développement du cyclisme urbain

5.6- Renforcer le partenariat avec l'Association Vélo Toulouse (délégation régionale AF3V) et les autres délégations AF3V dans les départements de la région. Désigner un correspondant vélo au Conseil Régional :

OUI : cf. ci-dessus

5.7- Continuer le développement du Plan de Déplacement d'Administration pour le personnel du Conseil Régional :

OUI, avec un accent tout particulier sur les appuis vélos et la mise à disposition de vélos (éventuellement électriques) sur chaque site du Conseil Régional

5.8- Inciter les entreprises de la région à mettre en place des Plan de Déplacement d'Entreprises ambitieux :

OUI, au travers de l'ARPE et/ou en relais de l'ADEME et des autorités organisatrices de transports urbains lorsqu'elles existent

Cette liste n'est pas limitative.

Vous pouvez nous communiquer tous les projets de votre équipe qui ont pour but et/ou pour effet de développer les déplacements à bicyclette dans la région, aussi bien pour les déplacements utilitaires que pour les loisirs et le tourisme.